

# Donner un cap aux entreprises de pêche

---

CARNET DE PROPOSITIONS



— FRANCE —

Terre de Pêches

---

## CARNET DE PROPOSITIONS

---

# Donner un cap aux entreprises de pêche

---

### 1. Introduction

En France, l'industrie de la pêche est singulière, par la variété des pratiques de pêche, des espèces capturées, et des entreprises qui la composent. Celles-ci sont unies par des engagements communs, afin de proposer aux Français des produits de la mer de qualité, préserver les écosystèmes marins et œuvrer pour la souveraineté alimentaire. Ces engagements font le quotidien et tout le potentiel de ces entreprises d'avenir, composées de professionnels qui chaque jour font vivre le savoir-faire d'un métier moderne, de proximité avec la mer et d'animation des territoires : le métier de pêcheur.

Avec 7 681 navires et plus de 13 000 emplois, les entreprises de pêche en France contribuent ainsi à une filière qui génère à travers toutes les pêches un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros<sup>1</sup>. À ce titre, elles sont un pilier de la vitalité économique des territoires, de la souveraineté maritime française et de la souveraineté alimentaire du continent européen.

Cependant, depuis plusieurs années, ce potentiel se trouve bridé par une succession de crises majeures qui affaiblissent les entreprises de pêche :

- Le Brexit d'abord, dont les conséquences ne sont pas encore stabilisées et pour lequel les incertitudes autour de l'après 2026 persistent,
- La crise sanitaire du Covid-19,
- La guerre en Ukraine et la crise des prix du carburant consécutive,
- La planification maritime et un espace disputé,
- Le changement climatique,
- Et une balance commerciale déjà lourdement déficitaire.

---

<sup>1</sup> FranceAgriMer - Chiffres-clés des filières pêche et aquaculture en France en 2022.

Dans le même temps, la filière doit relever des enjeux complexes pour la modernisation de sa flotte et la transmission de ses métiers à de nouvelles générations alors qu'il manquerait chaque année entre 400 et 700 marins-pêcheurs<sup>2</sup> pour maintenir les activités.

Ces crises et enjeux, par effet d'accumulation, obscurcissent la capacité de projection dans l'avenir des entreprises de pêche, et les pouvoirs publics jusqu'ici semblent insuffisamment prendre en compte les missions essentielles qu'elles accomplissent : participer à l'économie des zones côtières et agir pour la sécurité alimentaire française, européenne et mondiale.

C'est pourquoi France Terre de Pêches, et toutes les entreprises qui composent cette coalition, se réunissent pour porter, à l'heure d'une année décisive pour la pêche, une série de propositions pour répondre collectivement à ces enjeux.

France Terre de Pêches rassemble aujourd'hui sept organisations de producteurs, un regroupement d'armements, et plus de 1 000 entreprises de pêche qui incarnent la diversité de la filière pêche en France.

Les propositions ainsi établies ont vocation à fixer pour la filière pêche un cap de compétitivité, d'amélioration continue du cadre dans lequel ses activités prennent place, et de transmission du métier et des entreprises. Elles ciblent ainsi trois objectifs :

1

**Renforcer la compétitivité et la transformation de la filière pêche :**  
à travers un plan audacieux de soutien durable de la filière pêche, en instaurant une politique volontariste de modernisation des navires combinant une adaptation réglementaire et un financement optimisé afin de hisser son industrie au sommet de l'innovation maritime ;

2

**Orchestrer une gestion stratégique de l'espace maritime :**  
en développant une planification maritime visionnaire qui intègre pleinement les expertises et réalités des pêcheurs pour une gestion optimale de la ressource, une implantation harmonieuse de l'éolien en mer, et des zones de protections adaptées ;

3

**Catalyser la transmission et le renouveau du métier de marin-pêcheur :**  
en favorisant une véritable relève générationnelle, en simplifiant les modalités d'accès au métier, en adaptant la politique de formation aux défis actuels et futurs, et en facilitant l'intégration des marins-pêcheurs étrangers, pour un secteur plus résilient.

<sup>2</sup> L'économie bleue en France, Édition 2022.

## 2. Présentation des propositions

### AXE 1

#### PROMOUVOIR UNE FILIÈRE PÊCHE MODERNE ET COMPÉTITIVE

##### Proposition 1

Renforcer la compétitivité de la filière pêche en France.

##### Proposition 2

Déployer une véritable politique de modernisation des navires ambitieuse qui préserve et renforce les capacités de production.

### AXE 2

#### ÉLABORER UNE PLANIFICATION MARITIME INTÉGRÉE ET STRATÉGIQUE POUR LA PÊCHE FRANÇAISE

##### Proposition 3

Défendre les droits de pêche français et garantir la souveraineté alimentaire nationale.

##### Proposition 4

Optimiser l'intégration des activités de pêche dans le déploiement de l'éolien en mer, en veillant à une cohabitation harmonieuse qui bénéficie à la fois à la transition énergétique et à la pérennité de la pêche.

##### Proposition 5

Assurer une surveillance rigoureuse et transparente des réglementations concernant les aires marines protégées pour garantir la protection de notre patrimoine naturel tout en soutenant les activités de pêche durables.

### AXE 3

#### REVITALISER ET GARANTIR LA TRANSMISSION DU MÉTIER DE MARIN-PÊCHEUR

##### Proposition 6

Adapter la formation pour faciliter l'accès aux embarquements, mais aussi pour dynamiser les débuts de carrière avec des compétences à la pointe.

##### Proposition 7

Renforcer l'accompagnement et l'évolution de carrière après l'entrée dans le métier, en offrant des parcours professionnels attractifs, sécurisés, et propices à l'épanouissement sur le long terme.

##### Proposition 8

Simplifier et sécuriser les conditions d'accès des marins extracommunautaires aux flottes européennes.

## PROMOUVOIR UNE FILIÈRE PÊCHE MODERNE ET COMPÉTITIVE

### La modernisation de la filière pêche nécessite un cadre clair, de la modernisation des navires jusqu'à la valorisation de sa logistique et de ses produits

Lors des Assises de l'Économie de la Mer tenues en novembre 2023, le Président de la République a rappelé la nécessité d'une « stratégie, d'une modernisation de la pêche pour qu'elle continue sa transformation », et le besoin que les entreprises « investissent » dans cette direction <sup>3</sup>.

Cette stratégie, pour être mise en place et pour entraîner avec elle l'ensemble de la filière, doit disposer en premier lieu d'un cadre réglementaire adapté à ses réalités commerciales et technologiques. Les propositions suivantes visent ainsi à favoriser l'émergence d'une logistique d'excellence, d'un soutien accru aux produits issus de la pêche française, et de la prise en compte des réalités techniques et financières qui font obstacle à la modernisation des navires.

### PROPOSITION 1

Renforcer la compétitivité de la filière pêche en France.

#### **CONSTAT : alors que la consommation de produits de la mer recule, c'est l'ensemble des maillons de la filière pêche qu'il faut renforcer**

Les entreprises de pêche sont un maillon essentiel de l'écosystème économique des littoraux français, générant plus de 13 000 emplois et près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Pourtant, confrontée à de nombreux défis, la filière pêche française est moins compétitive que la moyenne des autres filières pêche en Europe, selon France AgriMer <sup>4</sup>. Ainsi, comme le relevait l'IFOP dans un sondage conduit en juin 2024, si 85% des Français considèrent les produits de la mer comme essentiels pour une bonne alimentation, seuls 57% d'entre eux en consomment hebdomadairement, avec pour l'essentiel une consommation de produits importés et une consommation de produits frais en recul depuis 2021 <sup>5</sup>.

Pour relever les enjeux de prix et soutenir la modernisation de l'ensemble des acteurs de notre filière, France Terre de Pêches plaide pour une meilleure valorisation de ses forces actuelles : valorisation des droits de pêche, filière logistique d'excellence, développement de l'image des produits français et défense de la souveraineté alimentaire française en vue de la prochaine révision de la Politique Commune de la Pêche.

- Lancer une réflexion de filière pour favoriser une logistique d'excellence sur les débarquements et en aval.
- Développer l'image des produits de la mer issus de navires français et l'information sur la qualité de la pêche française, sur le modèle du travail entrepris par Pavillon France.
- S'appuyer sur l'expertise des organisations de producteurs dans la valorisation des droits de pêche français.
- Préparer la prochaine réforme de la politique commune de la pêche pour défendre la souveraineté alimentaire française et reconstruire collectivement les moyens d'une réelle ambition pour la pêche française.

<sup>3</sup> Intervention du Président de la République aux Assises de l'Économie de la Mer, prononcée le 28 novembre 2023.

<sup>4</sup> IFrance AgriMer, Étude de compétitivité comparée de la filière pêche française et de ses principaux concurrents européens, 2016.

<sup>5</sup> IFOP, Les Français et la consommation de produits de la mer, 2024.

## PROPOSITION 2

### Déployer une véritable politique de modernisation des navires ambitieuse qui préserve et renforce les capacités de production

#### **CONSTAT : un cadre réglementaire et de financements qui ne permet pas la modernisation d'une flotte vieillissante**

La modernisation des navires de pêche est une priorité afin de préserver les capacités de production de la filière tout en s'inscrivant dans une logique de préservation de la ressource. Cette modernisation indispensable est freinée par des coûts d'investissements très élevés, et par un cadre réglementaire qui n'est pas adapté aux réalités des solutions technologiques nouvelles, quand elles existent :

- Le coût du renouvellement de l'ensemble de la flotte européenne des navires de plus de 12 mètres s'établit a minima entre 22 et 36 milliards d'euros. Ces chiffres sont à mettre en parallèle à un chiffre d'affaires annuel des navires concernés de près de 5,4 milliards d'euros.
- Le cadre réglementaire nécessite par ailleurs une adaptation aux réalités des solutions technologiques nouvelles : en effet, ces technologies prennent plus de place sur les navires, ayant un impact direct sur la capacité réelle de stockage disponible à bord et mettant en cause leur rentabilité. Il faut ajouter aux freins technologiques les coûts actuels d'investissement inabsorbables pour les armements et des leviers financiers insuffisants.

En conséquence, de nombreux navires vieillissants sont maintenus en mer : l'âge moyen de la flotte de pêche métropolitaine française est passé de 16-20 ans en 2000 à 28,5 ans pour la Manche-Mer du Nord et l'Atlantique, et 34 ans pour la Méditerranée en 2022<sup>6</sup>. Ces navires sont plus énergivores, ont des coûts de maintenance élevés et sont des freins à l'emploi des jeunes : une évolution de la technologie et du cadre réglementaire est donc nécessaire pour engager une modernisation qui permettra à la fois de continuer à décarboner la pêche, de renforcer la qualité des emplois proposés et d'améliorer la sécurité en mer.

- **Faire évoluer le cadre réglementaire pour favoriser le renouvellement des flottes et l'aide à la construction de navires plus efficaces.**
- **Considérer comme prioritaire la nécessité d'améliorer le confort et la sécurité des équipages, et l'amélioration de la compétitivité économique des entreprises de pêche.**
- **Préserver les capacités de production de la flotte française dans le cadre de la durabilité des ressources.**
- **Financer de manière lisible et adaptée la modernisation de la filière pêche, y compris sa décarbonation.**

<sup>6</sup> Ifremer, Système d'informations Halieutiques, 2022.

## ÉLABORER UNE PLANIFICATION MARITIME INTÉGRÉE ET STRATÉGIQUE POUR LA PÊCHE FRANÇAISE

**Les entreprises de pêche sont engagées pour une planification durable des espaces marins, et demandent à y être plus étroitement associées et que leurs expertises soient mieux prises en compte**

Les entreprises de pêche sont les premières concernées par la préservation de la ressource halieutique, des habitats marins et par la bonne santé des océans. Notre filière a prouvé sa capacité à faire progresser ses pratiques :

- L'importance, en volume, des stocks « en bon état » a très fortement augmenté entre 2000 et 2022, passant de 10 % à 49 %, auxquels s'ajoutent 7 % de stocks « reconstituables ou en reconstitution », ce qui signifie que 56 % des quantités totales débarquées en France hexagonale sont issues de la pêche durable <sup>7</sup> ;
- Le secteur de la pêche européenne à lui seul comptabilisait déjà en 2020 une réduction nette de 51 % de ses émissions depuis 1990 <sup>8</sup>.

Loin de s'opposer à la planification maritime, les entreprises de pêche sont au contraire engagées en faveur d'une stratégie qui concilie trois impératifs : souveraineté alimentaire, protection de l'environnement, et autonomie énergétique.

C'est ainsi que sur les enjeux de défense des droits de pêche français ou de planification de l'espace maritime, France Terre de Pêches plaide pour une meilleure concertation avec les différentes parties prenantes.

### PROPOSITION 3

Défendre les droits de pêche français  
et garantir la souveraineté alimentaire nationale

**CONSTAT : les droits de pêche français sont un atout pour fournir aux Français des produits sains et durables et doivent être défendus**

Les entreprises de pêche françaises ont une forte capacité de production, 478 000 tonnes <sup>9</sup> de poissons produits en 2020. Cette production permet de réduire la dépendance alimentaire de la France à d'autres pays, puisqu'elle représente environ 30 % des approvisionnements du marché français <sup>10</sup> et que les Français sont les troisièmes plus gros consommateurs de produits aquatiques issus de la pêche <sup>11</sup>.

Alors que la ressource est en bon état, défendre les droits de pêche français, c'est limiter la dépendance aux importations et proposer aux consommateurs une alternative plus durable aux espèces en provenance de Norvège, du Royaume-Uni, de Chine, de Russie ou d'ailleurs avec des standards bien moins exigeants que les nôtres.

<sup>7</sup> Ifremer, *Comment se portent les populations de poissons pêchées en France en 2023, 2024*.

<sup>8</sup> Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement, *Energy transition of fishing fleets, 2024*.

<sup>9</sup> FranceAgriMer, *Chiffres-clés des filières pêche et aquaculture en France en 2022*.

<sup>10</sup> Ibid

<sup>11</sup> EUMOFA, *Le marché européen du poisson, édition 2021*.

Ces capacités de pêche permettent également aux entreprises d'exporter près de 364 000 tonnes de produits de la mer par an <sup>12</sup>, contribuant notamment à la sécurité alimentaire des pays africains. Il est de fait nécessaire de ne pas diminuer les capacités de production en défendant les droits de pêche français.

- **Instituer la pérennité de l'activité de pêche au cœur de chaque réflexion entourant la pêche française et promouvoir la défense de la souveraineté maritime de la pêche française en priorité politique.**
- **Maintenir les compétences françaises en termes de capacité de flotte, mais aussi en compétences humaines pour aller exploiter les quotas des eaux lointaines, et assurer la capacité des uns et des autres à exploiter les droits de pêche français.**

---

## PROPOSITION 4

Optimiser l'intégration des activités de pêche dans le déploiement de l'éolien en mer, en veillant à une cohabitation harmonieuse qui bénéficie à la fois à la transition énergétique et à la pérennité de la pêche



### **CONSTAT : le déploiement de l'éolien en mer doit se poursuivre en concertation avec les pêcheurs**

L'aménagement de la bande côtière fait aujourd'hui l'objet de décisions souvent unilatérales pour lesquelles les pêcheurs ne sont pas pris en compte, notamment sur l'installation d'éoliennes en mer ou de zones d'extractions de granulats. Dans l'état actuel, de nombreux parcs éoliens sont ainsi concentrés dans des zones d'intérêt majeur pour la pêche française.

Les entreprises de pêche ont conscience des enjeux du développement des énergies alternatives pour la France et du potentiel disponible en mer, et souhaitent être prises en compte dans la réflexion qui entoure ce déploiement, pour que leurs enjeux puissent également être pris en compte.

- **S'assurer que le déploiement de l'éolien en mer planifié prenne en compte les activités de pêche.**
- **Réaliser un bilan d'impact du déploiement de l'éolien en mer afin de mieux estimer ses conséquences sur les activités de pêche.**

---

<sup>12</sup> FranceAgriMer, Chiffres-clés des filières pêche et aquaculture en France en 2022

## PROPOSITION 5

Assurer une surveillance rigoureuse et transparente des réglementations concernant les aires marines protégées pour garantir la protection de notre patrimoine naturel tout en soutenant les activités de pêche durable



### **CONSTAT : les aires marines protégées doivent s'appliquer selon une définition claire**

Alors qu'il existe au niveau français une définition claire des aires marines protégées dans le code de l'environnement, ces espaces de gestion de la ressource font encore l'objet d'interprétations erronées dans le débat public. Leur caractérisation dépend des objectifs qu'elles poursuivent, et les AMP recouvrent des variétés de situations géographiques, de dimensions, et de nature. Ce sont des zones conçues pour répondre à un objectif environnemental précis, et qui n'ont pas vocation à être des véhicules d'interdiction de pêche. Il est donc important d'en assurer les règles de manière précise et sans ambiguïté. Il faut aussi rappeler que bon nombre des AMP sont situées près des côtes, et que la petite pêche serait la plus affectée par une interdiction totale de pêche en leur sein.

Il faut cesser de considérer que les aires marines protégées et la pêche sont antinomiques. Par exemple, le plan de gestion du parc marin de l'estuaire de Gironde et de la mer des Pertuis mentionne comme un de ses objectifs : « Promouvoir et développer les activités de pêche professionnelle dans le respect des écosystèmes marins ».

Les pêcheurs sont depuis longtemps des promoteurs d'une pêche durable et soucieuse de la préservation de la ressource. Les zones de pêche sont délimitées et la France est déjà couverte par 33 % d'aires marines protégées, ce qui est supérieur à l'objectif de 30 % en 2030 fixé par la Stratégie nationale des aires protégées<sup>13</sup>. D'autre part, les techniques de pêche sont très réglementées par rapport à la zone d'activité - notamment pour le chalutage de fond - tout comme le maillage des filets, afin de réduire les rejets.

Cette politique globale a des conséquences positives et documentées : les stocks durables ont augmenté massivement depuis 20 ans et la performance environnementale de la flotte de pêche européenne s'améliore progressivement et conformément aux objectifs de l'Union.

Enfin, les autres mesures de conservation (OECM) que les entreprises de pêche mettent en place de manière efficace depuis plusieurs années, comme le cantonnement des pêches, sont d'autres outils efficaces pour une utilisation durable de la biodiversité<sup>14</sup>. Leur inscription dans le droit communautaire et national est importante afin d'entériner leur pratique et de reconnaître les efforts réalisés par les entreprises de pêche pour une utilisation durable de la ressource.

- **Les aires marines protégées font l'objet d'une définition claire dans le code de l'environnement. Au moment où cette définition fait l'objet d'interprétations erronées dans le débat public, assurer l'application précise et sans ambiguïté des règles en vigueur concernant les aires marines protégées.**
- **Inscrire les autres mesures de conservation (OECM) dans le droit communautaire et national.**
- **Tenir compte des réalités de la pêche et rappeler la conséquence qu'aurait une interdiction totale de la pêche dans les AMP sur l'ensemble des entreprises de pêche.**
- **Assurer la prise en compte des analyses de la filière pêche au sein des différentes instances comme les conseils maritimes de façade ou les débats publics.**

<sup>13</sup> [Stratégie nationale pour les aires marines protégées, 2021.](#)

<sup>14</sup> [Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Report of the expert meeting on other effective area-based conservation measures in the marine capture fishery sector, 2019.](#)

## REVITALISER ET GARANTIR LA TRANSMISSION DU MÉTIER DE MARIN-PÊCHEUR

### La filière pêche doit parvenir à attirer et recruter de nouveaux marins.

La filière pêche fait face à un déficit d'attractivité auprès des jeunes travailleurs, et les entreprises de pêche sont confrontées à une pénurie de main-d'œuvre. À flotte constante, il manque chaque année entre 400 et 700 marins-pêcheurs, tandis que l'âge moyen des pêcheurs est de 41 ans<sup>15</sup>. Avec ce renouvellement de générations, le secteur recrute et cherche dans les années à venir plus de 2000 marins-pêcheurs dans toutes les fonctions<sup>16</sup>, d'où l'importance de renforcer l'attractivité du métier, de faciliter les débuts de carrière et de fidéliser les talents.

Plusieurs enjeux apparaissent dès lors pour la filière pêche :

1. Celui de l'attractivité du métier auprès des jeunes ou des personnes en reconversion, afin de faire augmenter le nombre de candidats choisissant la carrière de marin-pêcheur ;
2. Celui de la fidélisation des talents ;
3. Celui de la rigidité des structures des emplois, avec des formations qui entravent l'accès au métier et qui compliquent l'accès à la mer.

### PROPOSITION 6

Adapter la formation pour faciliter l'accès aux embarquements,  
mais aussi pour dynamiser les débuts de carrière  
avec des compétences à la pointe

#### CONSTAT : les freins aux embarquements et à la formation sont aujourd'hui trop importants

Le système encadrant les formations nécessaires à l'embarquement complique aujourd'hui l'accès à la mer, qui est pourtant le moteur de la motivation des hommes et des femmes qui choisissent d'épouser le métier de marin-pêcheur :

- L'embarquement des mineurs en tant que stagiaires ou que salariés reste très difficile, alors même qu'une découverte du métier avant et pendant la formation est nécessaire pour susciter des vocations durables et dynamiser les débuts de carrière des jeunes marins-pêcheurs ;
- L'organisation et le financement de la formation restent très contraignants, avec notamment des difficultés fortes sur la mise en place de l'apprentissage et de l'alternance, la grande difficulté à financer des dispositifs d'accompagnements des jeunes entrants durant les années où les abandons sont les plus fréquents, mais aussi un système de renouvellement des titres parfois lourd.

Une simplification de ces procédures paraît aujourd'hui nécessaire.

<sup>15</sup> Secrétariat général de la mer, Cluster maritime français, *L'économie bleue de la France*, édition 2022.

<sup>16</sup> ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions), *Pêche ton avenir, découvrir les métiers de la pêche*, 2024.

- **Élargir les possibilités d'embarquement avant et pendant la formation et les faciliter en début de vie professionnelle**
- **Développer l'apprentissage et l'alternance et rendre le tutorat plus incitatif**

## **PROPOSITION 7**

Renforcer l'accompagnement et l'évolution de carrière après l'entrée dans le métier, en offrant des parcours professionnels attractifs, sécurisés, et propices à l'épanouissement sur le long terme

### **CONSTAT : les entreprises de pêche doivent être mieux accompagnées dans la fidélisation des talents**

La filière pêche peine aujourd'hui à fidéliser ses talents, alors qu'une partie du manque de marins-pêcheurs s'explique par la forte baisse du nombre des marins de la tranche d'âge intermédiaire (35-44 ans), de 20 à 30 % des effectifs, avec notamment un taux d'abandon fort de la carrière après les premières années de vie professionnelle (près de 50 % après les 3 premières années<sup>17</sup>).

On constate que les entrants ont pour une grande majorité des liens familiaux ou des relations avec le milieu de la pêche, même si près d'un tiers d'entre eux n'ont pas embarqué avant d'entrer en formation<sup>18</sup>. Les jeunes déjà en activité portent par ailleurs un jugement globalement positif sur le métier qu'ils découvrent ; les thèmes tels que « les conditions de vie et de travail », « les relations avec les collègues », ou « la sécurité » sont jugés positivement par plus de 75 % des répondants actifs<sup>19</sup>.

Mais, dans le même temps, on constate généralement que ceux qui sont sortis du métier venaient souvent de l'extérieur du milieu de la pêche, avec donc moins d'attaches familiales et des contraintes externes alors que les métiers de la pêche imposent souvent des rythmes spécifiques.

Cela s'explique notamment par un manque de soutien des pouvoirs publics à l'accompagnement RH des nouveaux entrants. Si les entreprises de pêche agissent, des démarches doivent être mises en place au niveau local pour mieux suivre et accompagner les jeunes entrants, et mieux accompagner les entreprises dans leur gestion des ressources humaines<sup>20</sup>.

- **Aider les entreprises de pêche à mieux conduire les recrutements et la gestion des ressources humaines**
- **Aider à la mise en place au niveau local de démarches de suivi et d'accompagnement de jeunes entrants**

<sup>17</sup> La GPEC, Une approche prévisionnelle des emplois et des compétences dans le secteur de la pêche maritime, 2019.

<sup>18</sup> Ibid

<sup>19</sup> Ibid

<sup>20</sup> Ibid

## PROPOSITION 8

### Simplifier et sécuriser les conditions d'accès des marins extracommunautaires aux flottes européennes



**CONSTAT : un nombre de marins extraeuropéens en baisse, du fait de procédures trop complexes**

Du fait de procédures d'introduction longues et complexes, le nombre de marins extraeuropéens diminue également <sup>21</sup>, alors même que le secteur est sous tension.

Une simplification de leurs conditions d'accès aux flottes européennes peut être réalisée en reconnaissant les formations dont ils disposent. Ceci est notamment rendu possible par le fait que les formations de pêche reposent sur des normes internationales (Convention STCW Fish) <sup>22</sup>.

- Examiner favorablement toutes les sources de facilitation de l'accès à des emplois à bord des navires de pêche, y compris lorsque cela concerne des marins non français, qu'ils soient communautaires ou extra-UE.

<sup>21</sup> L'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications de la Pêche, Rapport national 2021.

<sup>22</sup> Entretien avec Axelle Bodmer, secrétaire générale de l'UAPF.

## À propos de France Terre de Pêches :

France Terre de Pêches est un regroupement de plus de 1000 entreprises de pêche, qui emploient plus de 5500 marins-pêcheurs en mer, et nourrissent annuellement l'équivalent de 10 millions de Français. Formé en 2024 à l'initiative d'organisations de producteurs, France Terre de Pêches entend partager avec les Français les engagements et réalités des pêcheurs, et porter la voix du terrain dans le débat public.



**POUR PLUS D'INFORMATIONS :**  
[terredepeches.fr](https://terredepeches.fr)

**CONTACT :**  
[contact@terredepeches.fr](mailto:contact@terredepeches.fr)

